



MESSAGE DU SYNDICAT DES EAUX

INFORMATION SUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE – **RESTRICTION D'EAU**

Nous vous informons que les niveaux d'eau sont bas en raison du déficit pluvial de cet hiver. La canicule aggrave le problème.

Ne surconsommez pas !

Lorsque tout le monde tire de l'eau en même temps, les points hauts de la Commune n'en ont plus.

Les horaires critiques se situent :

- **Entre 12 h et 14 h**
- **Entre 19 h et 21 h**

Le remplissage des piscines aggravent le problème.

Pour pallier au déficit actuel, le syndicat alimente les châteaux d'eau par camions citernes dès que nécessaire. Mais cela engendre un coût supplémentaire qui se répercutera sur nos factures.

Soyons solidaires. Pensons aux autres et à notre environnement.

NE GASPILLONS PAS L'EAU !

- Douches rapides
- arrosages limités des jardins et platebandes
- Pas de lavage des véhicules
- Remplissage des grandes piscines avant l'été (idéalement en mai)
- Protection de l'eau des petites piscines pour éviter les vidanges systématiques

Pour toute information sur **L'EAU POTABLE**, contacter le **Syndicat des Eaux, seul compétent** en la matière au :

- | | | |
|--------------------------|----------------|------------------------------------|
| ➤ M. MARTIN Philippe | 06 27 26 62 99 | |
| ➤ M. DAUTREMEPUITS Denis | 06 81 95 78 94 | |
| ➤ Secrétariat | 09 64 46 24 28 | (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h) |